



>> 38 pensionnaires de 5 à 14 ans.



>> Le président du Conseil général, lors de l'inauguration, avec les enfants du Belvédère.



>> Des chambres individuelles pour les enfants.

# Le Conseil général rénove ses "maisons d'enfants"

Soucieux d'offrir le meilleur cadre de vie possible aux enfants qui lui sont confiés, le Conseil général a entrepris de rénover ses établissements d'accueil. Le 16 juin dernier, le président du Conseil général inaugurait le Belvédère, près de Grenoble, après deux ans de travaux.

« **M**oi ce que je préfère, ce sont les chambres toutes seules », confie Eva, 7 ans, une jolie rouquine aux yeux pétillants. De retour au Belvédère après deux ans de travaux, les 32 petits pensionnaires de 5 à 14 ans de cette maison d'enfants n'en reviennent pas. Fini, les dortoirs exigus et les lits superposés dans des couloirs. Chacun dispose de son coin d'intimité dans les chambres individuelles ou à deux, avec vue panoramique sur la Chartreuse. Il fait bon se retrouver aussi par petits groupes après l'école du village de Corenc, où ils sont tous scolarisés, dans les quatre unités

de vie aux couleurs pimpantes pour goûter, jouer, étudier. Une vie « ordinaire » ou presque, à l'abri des drames ou des accidents du destin qui ont amené la justice ou leur propre famille (dans un tiers des cas) à confier provisoirement ces enfants au service de l'Aide à l'enfance du Conseil général. « Pour eux, ce confort, c'est très important, ça les aide à aller mieux », confirme une éducatrice.

Avec 97 millions d'euros en 2006 (en hausse de 4,6 %), la prise en charge des enfants en danger et les actions de prévention pour les familles en difficulté constitue le troisième budget social du Départe-

ment. Un budget à la mesure des enjeux : « La protection de l'enfance est l'une de nos missions essentielles », a rappelé André Vallini, président du Conseil général, qui a inauguré le Belvédère rénové le 16 juin dernier aux côtés de José Arias, vice-président chargé de l'action sociale et de Denis Pinot, conseiller général qui préside cet établissement public départemental. « Notre devoir est d'offrir les meilleures conditions de vie à ces enfants. Plutôt que de stigmatiser davantage les « mauvais parents » par des mesures répressives, nous faisons le choix de répondre à la détresse sociale par la prévention et par un suivi des enfants et des familles à risques. »

## >> Repères

**1 900 enfants confiés au Conseil général**

En Isère, 1 900 enfants sont actuellement confiés au service de l'Aide sociale à l'enfance (Ase) du Conseil général, pour des durées qui vont de quelques semaines à toute leur minorité. 780 d'entre eux sont placés dans l'une des 485 familles d'accueil agréées en Isère.

Les autres sont accueillis dans des internats comme le Belvédère : 24 maisons d'enfants sont gérées par le Conseil général et six lieux de vie — des petites unités destinées à l'accueil de jour. Une équipe de 836 professionnels et un budget de 58 millions d'euros sont consacrés à la prise en charge des enfants confiés à l'Ase.

La réhabilitation du Belvédère, qui accueillait pour la première fois de son histoire un président du Conseil général de l'Isère, représente un investissement de près de 4 millions d'euros qui s'inscrit dans un programme de rénovation des établissements d'accueil pour mineurs du Conseil général. Elle succède ainsi à la reconstruction de la pouponnière du Charmeyran, à La Tronche, au printemps 2005, où sont accueillis les bébés et enfants en urgence, et précède celle du foyer de Saint-Egrève et du foyer du Rachais à La Tronche, dédiés comme le Belvédère aux séjours de plus longue durée — les petits y restent un à deux ans en moyenne. ■

Véronique Granger

## >> Zoom

### Une généreuse donation

En 1884, quelques jours avant Noël, un chanoine fit don de sa propriété à la ville de Grenoble à la condition que celle-ci soit affectée à perpétuité aux enfants pauvres. Le Belvédère devint ainsi un internat municipal de garçons. Depuis 1983, avec les lois de décentralisation,

le financement est assuré par le Conseil général qui en est devenu propriétaire début 2005. Transformé en établissement public départemental, le Belvédère agrandi peut accueillir 38 enfants contre 32 auparavant.

